

## **Harcèlement**

Le harcèlement est puni dans plusieurs situations : harcèlement moral, sexuel ou téléphonique.

- Appels téléphoniques et messages malveillants (harcèlement téléphonique)
- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Cyberharcèlement (harcèlement sur internet)

### **Questions – Réponses**

- Que faire en cas de harcèlement ?

Toutes les questions réponses

### **Et aussi...**

- Cyberharcèlement (harcèlement sur internet)
- Harcèlement scolaire au collège et au lycée

### **Services en ligne**

- Signaler un harcèlement sexuel ou sexiste  
Téléservice



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00